

## **Association des produits forestiers du Canada (APFC)**

### **Réponses**

#### **1. Reprise économique et croissance**

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

Plus tôt cette année, l'Association des produits forestiers du Canada (APFC) a dévoilé une vision guidée par l'industrie pour l'avenir qui décrit la position que l'industrie forestière prévoit occuper d'ici 2020. La vision défie les entreprises et leurs partenaires de trouver des façons novatrices de transformer le secteur et de l'aider à atteindre son plein potentiel. L'énoncé de vision indique : « D'ici 2020, l'industrie canadienne des produits forestiers fera tourner la nouvelle économie du Canada en étant écologique, innovatrice et ouverte sur le monde ». Cette vision établit trois objectifs ambitieux pour l'industrie :

- Les produits – générer 20 milliards de dollars de plus en activité économique grâce aux innovations et au développement des marchés;
- La performance – réaliser 35 % d'améliorations supplémentaires pour ce qui est de l'empreinte du secteur sur l'environnement;
- Les personnes – renouveler la main-d'œuvre par l'embauche d'au moins 60 000 nouveaux employés, notamment des femmes, des Autochtones et des immigrants.

L'industrie a déjà réalisé des progrès importants en devenant plus concurrentielle, en réalisant des ventes dans de nouveaux marchés, en assainissant ses activités et en élaborant de nouveaux produits novateurs à partir des arbres qu'elle récolte. Cela dit, nous ne nous contentons pas de nous asseoir sur nos lauriers. Nous sommes convaincus que, en partenariat avec les gouvernements, les consommateurs et les inventeurs de la planète, nous pouvons reconstruire une industrie des produits forestiers viable, rentable et axée sur la croissance au Canada. Au cours des six dernières années, le gouvernement du Canada a réalisé des investissements sans précédent qui ont permis d'accélérer la transformation de l'industrie et de procurer des centaines d'emplois dans les régions rurales du Canada. Nous pouvons contribuer à veiller à ce que la vision de l'industrie se concrétise en poursuivant ce partenariat, en travaillant de pair et en maximisant les programmes et les politiques déjà mis en place, notamment en réorganisant le Fonds de biocarburants ProGen de Technologies du développement durable du Canada (TDDC) et les programmes écoÉnergie du gouvernement.

#### **2. Création d'emplois**

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

Les avancées technologiques ouvrent des avenues de transformation viables pour l'industrie, et lui permettront de diversifier ses revenus, de créer de nouveaux emplois et de favoriser l'autonomie économique. Chaque région du pays dispose de possibilités uniques de transformation, mais pour en profiter, il est nécessaire de réaliser d'importants investissements en capitaux. Pour aider à soutenir et à accélérer l'impulsion de transformation et à créer et à assurer des emplois dans les régions rurales et les collectivités qui dépendent de la forêt partout au Canada, l'APFC recommande que le gouvernement du

Canada recible les fonds actuellement inutilisés du Fonds de biocarburants ProGen de TDDC afin qu'ils puissent servir à une plus vaste gamme de biotechnologies propres. Par exemple, une partie de ce fonds de 500 millions de dollars pourrait être utilisée pour recapitaliser l'investissement réussi de 100 millions de dollars au programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF) de Ressources naturelles Canada (RNCan). Ce programme a reçu un nombre de demandes cinq fois plus élevé que ce qui pouvait être accepté et s'est avéré un important levier d'investissements (moyenne de 4:1) qui stimulent la transformation dans tous les sous-secteurs (bois, pâte, papier, panneaux) de l'industrie. Le programme « Kick-start » lancé par Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC) a également le potentiel d'orienter la transformation et l'emploi au sein de l'industrie. Le gouvernement peut contribuer à couvrir le spectre de l'innovation pour les entreprises pionnières en simplifiant le programme pour faire en sorte que les technologies et les produits nouveaux et novateurs profitant d'une aide publique dans le cadre d'un autre programme puissent « être promus » vers ce programme d'acquisition stratégique efficace. Cette solution permettrait d'accélérer le passage d'une société du stade de la recherche fondamentale, à l'aide de plateformes comme le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), au stade de la commercialisation en créant une demande à l'égard de nouveaux produits forestiers novateurs, qu'il s'agisse de matériaux de construction, de carburants ou de fournitures médicales. Finalement, l'APFC recommande au gouvernement du Canada de créer un programme à la hauteur du programme BioPreferred du ministère de l'Agriculture des États-Unis. Le programme BioPreferred vise à encourager l'achat et l'utilisation accrue de produits d'origine biologique. Ce programme permet d'accélérer le développement économique, de créer de nouveaux emplois et d'ouvrir de nouveaux marchés pour les produits agricoles et forestiers. L'accroissement des achats de produits d'origine biologique permet de réduire la consommation de pétrole, d'augmenter l'utilisation de ressources renouvelables, de mieux gérer le cycle du carbone en plus de contribuer à réduire les incidences négatives sur l'environnement et la santé – toutes des priorités de l'industrie des produits forestiers et du gouvernement du Canada. Il importe de noter que les entreprises canadiennes peuvent se qualifier pour la vente de produits d'origine biologique au gouvernement américain par l'entremise du programme BioPreferred.

### **3. Changement démographique**

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

Un récent rapport du Conference Board of Canada au nom du Conseil sectoriel des produits forestiers a cerné des tendances démographiques clés dans l'industrie des produits forestiers. Ce rapport a aussi fourni un ensemble de prévisions sur la demande de travailleurs jusqu'en 2020 et des données démographiques sur la main-d'œuvre pour les professions où la demande est forte aux échelles nationale, régionales et sous sectorielles. L'une des difficultés des plus importantes qui attend les employeurs du secteur sera le nombre important de départs à la retraite prévu chez la grande cohorte de travailleurs plus âgés du secteur. Selon les données démographiques actuelles et les tendances précédentes de retraite et d'attrition, on estime que plus de 50 000 travailleurs quitteront le secteur au cours de la prochaine décennie. Lorsque l'on combine le nombre de nouveaux employés embauchés, à la suite de l'attrition, aux besoins prévus de recrutement en raison du redressement de l'économie, on estime que le nombre de nouveaux employés nécessaire atteindra 120 000 au cours de la prochaine décennie. La vision de l'APFC prévoyant l'embauche d'au moins 60 000 recrues d'ici 2020 est fondée sur des estimations modestes de croissance de l'industrie qui sont prises en considération dans le cadre de notre processus de transformation continu et intègrent de nouvelles occasions au chapitre de la bioéconomie et permettent d'élargir les ensembles de compétences requises par l'industrie. Le gouvernement ne sera pas surpris de constater que les différents secteurs des ressources se livreront

concurrence pour attirer les mêmes gens de métiers spécialisés. À cette fin, l'industrie des produits forestiers encourage le gouvernement à continuer de prendre des mesures pour accroître le nombre absolu d'ouvriers spécialisés disponibles à l'embauche, plus particulièrement par l'entremise de la réforme de l'immigration et d'efforts déployés en vue d'inciter les Autochtones et les femmes à occuper des postes non traditionnels. Plus précisément, l'APFC recommande au gouvernement de se pencher sur le besoin, l'applicabilité et la disponibilité des allocations aux résidents du Nord et des déductions connexes dans les collectivités en plein essor. Dans de nombreux cas, l'incitatif, qui a tout d'abord été conçu pour encourager l'ouverture de régions isolées, est maintenant utilisé pour détourner les employés des petites collectivités rurales dépendant des ressources vers des centres à croissance rapide où fleurit le secteur de l'énergie. Cet incitatif rend encore plus ardu le problème de recrutement connu de bon nombre d'employeurs, non seulement pour les entreprises forestières. L'APFC encourage le gouvernement à examiner et à se pencher sur les programmes incitatifs qui encouragent la mobilité afin de veiller à ce qu'ils ne nuisent pas à d'autres entreprises concurrentielles et productives.

#### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

L'accroissement de la productivité est l'un des piliers clés de la stratégie de transformation de l'industrie des produits forestiers. L'accroissement de notre productivité et l'ouverture de nouveaux marchés seront importants pour nous permettre de concrétiser notre vision consistant à générer 20 milliards de dollars en recettes supplémentaires d'ici 2020. Étant donné l'abondance des ressources forestières au Canada, le nombre de nouvelles technologies sur le point d'être commercialisées et le leadership du Canada à l'international dans la gestion responsable des forêts, le Canada a le potentiel de devenir un leader dans les domaines de la bioénergie propre et des produits biologiques. Les opérations liées aux produits forestiers traditionnels intégrées aux industries biologiques offrent les meilleures perspectives d'emploi. Une exploitation forestière intégrée – une combinaison de produits traditionnels et biologiques – permet de fournir cinq fois plus d'emplois qu'une industrie de produits biologiques autonome. Le fait d'être le pionnier mondial dans l'adoption de ces technologies est la clé, compte tenu de la taille des marchés de niche actuels pour certains des produits les plus prometteurs. La réalisation d'investissement aujourd'hui devrait permettre de protéger nos intérêts dans le secteur pour les années à venir. Pour veiller à ce que cela se produise, le Canada doit demeurer un chef de file pour attirer le capital et réduire le risque de l'application commerciale novatrice de la technologie. À cet égard, l'APFC recommande au gouvernement d'appliquer de façon permanente les déductions pour amortissement accéléré (ACCA) à l'équipement de fabrication, déductions qui avaient tout d'abord été présentées dans le budget 2007 et répétées dans le budget 2009. Pour s'assurer que ces avantages persistent au fil du temps, l'APFC encourage le gouvernement à continuer d'apporter des améliorations au système d'innovation du Canada, plus particulièrement en apportant des solutions administratives au programme de crédit d'impôt Recherche scientifique et développement expérimental (RS&DE) et en continuant de verser suffisamment de fonds aux organismes de recherche du Canada, comme le CRSNG et FPIInnovations.

## 5. Autres défis

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Les entreprises canadiennes, plus particulièrement celles œuvrant dans les secteurs des ressources et de la fabrication, ont lutté contre la récente crise économique et sont encore secouées par de violentes bourrasques économiques. Efficace et concurrentiel en terme de coûts, le transport ferroviaire demeure essentiel pour faire en sorte que tous les expéditeurs soient en mesure d'offrir leurs produits sur les marchés et contribuent au redressement économique du Canada. Chaque année, les clients des compagnies de chemins de fer, petits ou grands, dépensent plusieurs milliards de dollars en transport ferroviaire. De nombreux clients œuvrant dans le secteur des ressources sont captifs du pouvoir monopolistique dont jouissent les compagnies de chemins de fer. Ce déséquilibre inacceptable a mené à la prestation de services inadéquats, ce qui a une incidence sur la compétitivité des entreprises canadiennes et sur leur capacité à servir les marchés d'exportation. Dans le rapport intitulé *Examen des services de transport ferroviaire de marchandises* publié en mars 2011 par le gouvernement fédéral, on indique que : « la principale cause des problèmes touchant le secteur ferroviaire est l'emprise des chemins de fer sur le marché, ce qui se traduit par un déséquilibre dans les relations commerciales entre les chemins de fer et les autres intervenants ». Maintenant que le processus préparatoire est achevé, nous sommes ravis de savoir que le gouvernement se prépare à déposer un projet de loi afin de veiller à la tenue de négociations justes avec les compagnies de chemins de fer, appuyées par un processus de règlement des différends efficace et en temps utile en cas de conflit entre les compagnies de chemins de fer et leurs clients. L'APFC encourage le gouvernement à agir le plus rapidement possible pour rétablir l'équilibre du cadre commercial en vue d'encourager la tenue de véritables négociations commerciales entre les compagnies de chemin de fer et leurs clients.